

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 5 MARS 1861.)

**BUDGET**

DES

**NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS,**

POUR L'EXERCICE 1862.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits affectés aux Non-Valeurs et Remboursements s'élevaient, d'après le Budget de 1861, à . . . . . fr.	2,628,000	»
Ceux que le Gouvernement réclame pour l'exercice 1862 ne comportent qu'une somme de . . . . .	2,606,200	»
	<hr/>	
DIFFÉRENCE EN MOINS. . . . . fr.	21,800	»
	<hr/>	

Les divers changements d'où résulte cette différence ont été introduits dans le Budget de 1862, afin de mettre les crédits mieux en rapport avec les dépenses des dernières années.

PROJET DE LOI.

---

**Léopold,**

ROI DES BELGES,

*À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances, et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements est fixé, pour l'exercice 1862, à la somme de *deux millions six cent six mille deux cents francs* (2,606,200 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 28 février 1861.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances,*

FRÈRE-ORBAN.

---

## BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS, POUR 1862.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1862.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>				
<b>NON-VALEURS.</b>				
1	Non-Valeurs sur la contribution foncière . . . . .	510,000	"	624,000
2	— — — personnelle . . . . .	270,000	"	
3	— sur le droit de patente. . . . .	80,000	"	
4	— sur les redevances des mines. . . . .	5,000	"	
5	— sur le droit de débit des boissons alcooliques . . . .	20,000	"	
6	— — — des tabacs. . . . .	5,000	"	
7	Décharge ou remise du droit de patente pour inactivité de bateaux. (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	6,000	"	
<b>CHAPITRE II.</b>				
<b>REMBOURSEMENTS.</b>				
8	<i>Contributions directes, douanes et accises.</i>	Restitutions de droits perçus abusivement, et remboursement de prix d'instruments ainsi que des fonds reconnus appartenir à des tiers . . . . .		1,912,200
9		Remboursements de la façon d'ouvrages brisés par les agents de la garantie . . . .		
10		Remboursement du péage sur l'Escaut . . . . .		
11	<i>Enregistrement, domaines et forêts.</i>	Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers. . . . .		
12	<i>Trésor public.</i> — Remboursements divers. . . . .	1,000	"	
13	Déficit des divers comptables de l'État . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	10,000	"	
TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS. (r.)		2,606,200	"	2,606,200

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 28 février 1861.

PAR LE ROI :

**LÉOPOLD.**

*Le Ministre des Finances,*

FRÈRE-ORBAN.

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DES NON-VALEURS

NUMÉRO des ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>			
NON-VALEURS.			
1	Non-Valeurs sur la contribution foncière . . . . . fr.		
2	— — — personnelle . . . . .		
3	— sur le droit de patente . . . . .		
4	— sur les redevances des mines : . . . . .		
5	— sur le droit de débit des boissons alcooliques. . . . .		
6	— — — des tabacs . . . . .		
7	Décharge ou remise du droit de patente pour inactivité de bateaux . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)		
TOTAL DU CHAPITRE I <sup>er</sup> . . . . . fr.			
<b>CHAPITRE II.</b>			
REMBOURSEMENTS.			
8	<i>Contributions directes, douanes et accises.</i>	Restitutions de droits perçus abusivement et remboursement du prix d'instruments, ainsi que de fonds reconnus appartenir à des tiers .	
9			Remboursement de la façon d'ouvrages brisés par les agents de la garantie . . . . .
10			Remboursement du péage sur l'Escaut . . . . .
11	<i>Enregistrement, domai- nes et forêts.</i>	Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers . . . . .	
12			<i>Trésor public.</i> — Remboursements divers . . . . .
15	Déficit des comptes de l'État . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)		
TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.			
<h1>Récapitulation.</h1>			
CHAPITRE I. Non-Valeurs . . . . . fr.			
— II. Remboursements. . . . .			
TOTALS. . . . . fr.			

## ET DES REMBOURSEMENTS, POUR L'EXERCICE 1862.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1862.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1861.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
310,000	»	310,000	310,000	»	»	
270,000	»	270,000	300,000	»	30,000	
80,000	»	80,000	80,000	»	»	
5,000	»	5,000	3,000	2,000	»	
20,000	»	20,000	23,000	»	3,000	
3,000	»	3,000	5,000	»	2,000	
6,000	»	6,000	10,000	»	4,000	
694,000	»	694,000	731,000	2,000	39,000	
DIFFÉRENCE EN MOINS. . . . fr.				37,000 »		
50,000	»	50,000	55,000	13,000	»	
1,200	»	1,200	1,000	200	»	
1,600,000	»	1,600,000	1,600,000	»	»	
250,000	»	250,000	250,000	»	»	
1,000	»	1,000	1,000	»	»	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
1,912,200	»	1,912,200	1,897,000	15,200	»	
DIFFÉRENCE EN PLUS . . . . fr.				15,200 »		
694,000	»	694,000	731,000	»	37,000	
1,912,200	»	1,912,200	1,897,000	15,200	»	
2,606,200	»	2,606,200	2,628,000	15,200	37,000	
DIFFÉRENCE EN MOINS. . . . fr.				21,800 »		